

Mercredi 20 mai 2020

## Evolution des conditions de réouverture des marchés à Rouen

Depuis le 11 mai dernier, le déconfinement a débuté progressivement avec une première série de mesures qui assouplissent les règles nationales jusqu'alors en vigueur. En ce qui concerne les marchés, un dispositif progressif et évolutif de réouverture a été mis en place dès la semaine dernière. Des mesures adaptées ont été mises en œuvre afin de permettre le respect des conditions sanitaires. Rappelons qu'à Rouen, la totalité des marchés ont pu rouvrir dès la première semaine du déconfinement avec des jauges limitées comme le préconisait l'Etat.

Après le retour d'expérience de la semaine écoulée, la Ville a décidé de maintenir ouvert tous ses marchés et **d'apporter dès cette semaine les évolutions suivantes** :

- le masque, jusqu'ici fortement préconisé, est rendu obligatoire sur les marchés ;
- le marché des Emmurées du samedi 23 mai sera, à titre expérimental, ouvert avec une jauge de 50 commerces ;
- la jauge du marché Saint-Marc sera portée de 50 à 100 commerces. Ainsi, les marchés de vendredi et samedi pourront accueillir l'ensemble des commerçants titulaires habituels. Le marché de dimanche pourra quant à lui accueillir la totalité, et exclusivement, des commerces alimentaires.

« Nous saluons l'esprit de responsabilité des Rouennaises et des Rouennais tout comme celui des commerçants qui a permis que la réouverture progressive de l'intégralité des marchés se déroule dans de bonnes conditions. A l'issue de cette semaine, une nouvelle évaluation sera faite afin d'étudier d'éventuelles nouvelles évolutions à mettre en œuvre. Il est dans l'intérêt de tous, et de notre responsabilité, que les marchés reprennent dans la sérénité afin que chacun s'y sentent parfaitement en sécurité », **insistent Yvon ROBERT, Maire de Rouen, et Jean-Loup GERVAISE, Adjoint au Maire en charge de la Tranquillité publique et des marchés.**